

Vigicultures alimente le bulletin de santé du végétal

BIOSURVEILLANCE

Arvalis, Cetiom, ITB et ITL : les quatre instituts techniques des grandes cultures ont mis en commun leurs compétences pour créer l'outil Vigicultures. Objectif : prendre le relais des services régionaux de la protection des végétaux dans le suivi des bioagresseurs sur le territoire et dans l'analyse de risques. L'année 2008 a été l'année de validation du concept Vigicultures sur plusieurs régions.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

« Pour constituer des réseaux d'observations, il apparaissait nécessaire de valider notre capacité à mobiliser de nombreux partenaires : chambres d'agriculteurs, distributeurs, agriculteurs, firmes phytosanitaires, Fredon... », explique Fabien Lagarde pour le Cetiom. L'outil informatique mis en œuvre a permis de gérer un nombre important de points d'observations en temps réel

Observations partagées en direct du terrain

Menu: Maïs, Colza, Lin, Blé

Archives

Date (d'observation)	Observateur	Culture	Cote Presat	Cote Press	Statut	Notes
24/01/2009	celom2	Colza	35400	35200	Charançon de la tige	2
15/01/2009	celom2	Colza	69330	69285	Heliothis	1
12/01/2009	celom2	Colza	69330	69285	Charançon B terminal colza 1	

ARVALIS CETIOM ITB ITL

SCAEL - chambre agriculture

L'outil Vigicultures sera mis en œuvre dans toutes les régions en 2009.

et, à partir de ces données, d'analyser le risque d'un parasite ou d'un ravageur pour la culture en jeu. »

Avec 25 000 observations provenant de 150 partenaires sur 46 espèces de bioagresseurs, l'exercice a, semble-t-il, été concluant. Il a été mené sur les blés, le maïs, la betterave, le lin et le colza dans des régions pilotes.

En 2009 l'outil sera étendu

aux autres grandes cultures (orges, pois, pomme de terre, tournesol) et mis en œuvre dans toutes les régions en organisant les réseaux d'observations de parcelles.

Pour les instituts techniques concernés, l'année 2010 sera celle de la vérité du terrain : on pourra juger de leur contribution à la réussite du nouveau bulletin de santé du végétal. ■

Christian Gloria

VIENT DE PARAÎTRE



Résultats des essais variétés maïs grain et maïs fourrage 2008

Choix variétal Cette brochure présente les données de valeur agronomique

obtenues par les variétés de maïs expérimentées en 2008 dans différentes zones agroclimatiques du réseau de post-inscription Arvalis et Seproma.

Prix : 16,10 € franco. Éditions Arvalis-Institut du végétal, BP 93, 14110 Condé-sur-Noireau. Tél. 02 31 59 25 00. Fax 02 31 69 44 35. Editions@arvalisinstitutduvegetal.fr En ligne : www.editions-arvalis.fr

Décision imminente sur Oncol S

DUPONT

Insecticide à base de benfuracarbe, Oncol S reste sur la liste des produits utilisables contre des ravageurs souterrains (dont le taupin) jusqu'au... 20 mars 2009 officiellement.

La société DuPont qui le commercialise espère fortement une dérogation pour une prolongation de son usage au moins jusqu'aux semis de printemps.

« Nous avons déjà obtenu le droit de prolonger la commercialisation de notre insecticide jusqu'au 28 février », précise Christophe Gauchet, DuPont. Nous avons donc fourni les distributeurs et agriculteurs en conséquence. Nous imaginons mal que Oncol S reste interdit d'usage après le 20 mars prochain. » ■ C. G.

EN BREF

La gamme tournesol de Semences LG (marque de Limagrain) s'enrichit de cinq nouvelles variétés de tournesol. Trois d'entre elles concernent le marché oléique avec LG 53.60 HO (très précoce), LG 54.74 HO (précoce) et LG 56.74 HO (demi-précoce).

Sur le marché des tournesols classiques, on enregistre l'arrivée de LG 55.25 (précoce/mi-précoce) et LG 56.58 CL (demi-précoce). Ce dernier est la première variété Clearfield (résistante à un herbicide) du catalogue français.

www.lgseeds.fr

Maïs « Innovation always on »

vous pouvez toujours compter sur l'innovation : c'est la nouvelle signature de Dekalb (Monsanto) dans la présentation de son offre variétale maïs. Pour 2009, sept nouveaux hybrides de commercialisation sur tous les segments de précocité. En maïs grain, on notera DKC3984 et DKC4490 en précoce, DKC5170 et DKC4889 en semi-tardif, DKC6085 et DKC6120 en tardif. La société publie des guides sur la production de maïs et de présentation de ses variétés.

www.dekalb.fr

BASF obtient un non-lieu sur Régent.

Le juge d'instruction de Saint-Gaudens a rendu le 30 janvier 2009 une ordonnance de non-lieu sur le dossier Régent (insecticide à base de fipronil) ouvert en 2003 contre BASF Agro et Bayer CropScience. Des apiculteurs avaient porté plainte accusant le Régent TS d'être à l'origine des mortalités d'abeilles. Pour BASF, c'est la reconnaissance de la non-responsabilité du Régent TS dans ces surmortalités. La Confédération paysanne et l'Union nationale de l'apiculture française dénoncent cette décision de justice et ont décidé de faire appel.